



N°1

mariage
de Savoy
Joseph
et
Marie
Ginet

Le mille huit cent huit et le vingt troisième jour du mois de février
pardevant nous Joseph Dien maire et officier de l'état civil de
La Commune d'Yzeux Canton de Viviers Département de l'Eure
arrondissement de la tour. En-prix, Sont Comparus Joseph
Savoy âgé de vingt trois ans d'un bon moir libere de taille
natif et habitant de cette Commune, Etant le uen/Decembre
mille Sept Cent huitante quatre fils majeur de François
Diedé dans la Commune de Charavine il y a environ quinze
ans; et de vivante Benoite hugonard Noche mariés ci présents
et Contentants journaliers résidants de cette Commune; et
Jeune fille rose Marie Ginet âgée de vingt deux ans habitante
dans cette Commune depuis environ cinq ans en qualité
de domestique, native de Chabon fille majeure de Joseph Ginet
présent et Contentant Cultivateur résidant à Chabon et
de défunte Anne Savoyat Mariés d'Edé à Chabon le vingt
au miche au trois, la dite rose Marie Ginet Etant uce
le trois juillet mille Sept Cent quatre vingt six, les quels
nous ont requis de procéder à la célébration du mariage
projeté entre eux et dont les publications ont été faite
devant la principale porte de notre maison Commune;
Savoir la première, le dimanche Sept du d' mois de
février et la Seconde le dimanche quatorze d'aprèsant mois
à dix heures du matin et à Chabon aussi le dimanche Sept
et quatorze du présent mois les quelles publications ont été
lues public et afficher à yzeux avec les formalités requises
aucune opposition au dit Mariage. ne nous ayants été signifiés
faisant droit à leur requisiion après leurs avoir fait
lecture du Chapitre six du titre du code civil, avons
demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'il
voulent le prouder. pour mari et pour femme. Chacun
eux ayant répondu séparément et affirmatif surcoit

Déclarons au nom de la loi que le D^t Joseph Sagey et la
 dite robe Marie Ginot sont unis par le Mariage de qui avons
 dressé acte en présence de Joseph Ginot père de l'époux
 âgé de Soixante un an Cultivateur résidant à Chabon de
 Guillaume Gerbat âgé de Cinquante un an voisin de l'époux
 de Guillaume Villotton âgé Cinquante ans maître de l'époux
 de Louis Villotton âgé de trente un ans voisin de l'époux
 et de Joseph Hugomard Roche. Cousin germain de l'époux
 tous Cultivateurs résidant à Blanne. D'où nous les quels
 après qu'ils nous a été donné lecture ainsi que de toutes
 les pièces mentionnées ci-dessus l'un signé avec nous
 Écrite Joseph Hugomard Roche. Et les parties contentes
 pour ne Savoir écrire ainsi qu'ils l'ont déclaré de bon
 Enquis et requis & ne s'opposant au contraire

Gerbat Villotton Villotton Ginot

D^{lle}
 D^{lle}